

MODÈLES D'AUTONOMIE TERRITORIALE

Dr Stephen Tomblin²²

1) La régionalisation:

- Un concept vague se prêtant à différentes acceptions.
- Peut impliquer à la fois centralisation et décentralisation.
- Implique de faire l'expérience de l'unité dans la diversité, de différentes formes d'autonomie, tout en respectant les différences culturelles et sans sacrifier la démocratie ou les pratiques optimales en matière de politiques.

2) Points saillants:

- Le système fédéral canadien - particulièrement décentralisé et concurrentiel.
- Les provinces se renforcent et jouissent d'une grande autonomie et de nombreuses capacités.
- Pas d'économie nationale: les échanges commerciaux des provinces sont plus nombreux avec l'extérieur que dans le pays.
- Les différends relatifs aux frontières persistent et hypothèquent le développement.
- Les décisions sont prises au plan bilatéral plutôt que multilatéral.

3) Développement/sous-développement:

- Des perspectives/cadres antagonistes relativement au régionalisme canadien; définition régionale.
- Théorie canadienne des principales ressources - des versions différentes (relationnelles/formelles) qui se concentrent sur les problèmes « internes » ou sur l'exploitation « externe ».
- La modernisation ne s'est pas avérée « inévitable » et a favorisé l'édification des provinces, les efforts destinés à assurer le contrôle des frontières, du milieu associatif, des institutions, et la mobilisation des intérêts.

4) Fonction versus forme:

- La grande question en matière de mise en commun des souverainetés est la suivante: où se situe le pouvoir et où devrait-il se situer?
- Les modèles de politique publique offrent différents éclairages sur le rôle des idées, des institutions, et des intérêts.

²² Professeur de sciences politiques, Université du Newfoundland, St. John's, Canada

- Pendant l'après-guerre les fonctionnalistes (mordus de politique) partaient du principe que la territorialité (frontières nation-état ou fédéralisme) s'essoufflerait - mais ces forces ne se sont pas essoufflées.
- Les instruments de politique sont demeurés non contraignants: à titre d'exemple, le système fiscal fédéral canadien repose dans une grande mesure sur des transferts « sans condition ».

5) Équilibres entre territoire et fonctions:

- Pluralisme territorial, les formes d'antan ont été sous-estimées.
- Exemples: l'Amérique d'abord; le Brexit; l'ALENA; les conflits territoriaux au Canada relatifs aux gazoducs, au commerce, à la péréquation, au recul des sites multilatéraux, aux formes d'édification du savoir et à la montée en puissance des conflits bilatéraux à somme nulle.

6) Développement économique:

- Des problèmes persistent relatifs à la défense du territoire et aux compétences.
- En dépit des efforts déployés pour collaborer et éviter les conflits à somme nulle.
- Les provinces possèdent et contrôlent les ressources naturelles, y compris les ressources énergétiques.
- Le système a produit de puissants états provinciaux dépendants de leurs ressources naturelles dans des économies où l'emploi se concentre directement dans l'économie du savoir.
- Le Canada a appliqué trois politiques nationales, mais l'idée d'une politique nationale unique a été abandonnée dans les années 80 pour être remplacée par le libre-échange.
- Ces politiques nationales ont, au fil du temps, suscité une résistance considérable des provinces et des soupçons vis-à-vis des politiques fonctionnelles.
- Enseignement: éviter de brandir la politique publique comme une arme politique, trouver le moyen de se concentrer, d'impliquer les citoyens sur la base d'éléments probants, et bâtir des communautés fonctionnelles intégrées plutôt que des sociétés concurrentielles divisées au plan territorial.

7) Pan-canadianisme

- Le pan-canadianisme a été lancé en 1957.
- Politiques de développement régionales.
- Coordination fiscale.
- Péréquation (transferts budgétaires sans conditions destinés à encourager la modernisation sans crainte de domination).
- La péréquation demeure fortement controversée et les premiers ministres des provinces jouent pour des publics divers.

- Le fait que le dispositif n'implique aucune condition a encore renforcé l'autonomie des provinces.

8) La décentralisation tient bon:

- Le Canada est un des systèmes fédéraux parmi les plus décentralisés au monde.
- Il fonctionne davantage comme un système international.
- Les approches multilatérales, pan-canadiennes, se sont essouffées (tout comme les ressources allouées aux programmes populaires tels Medicare ont diminué).
- La concurrence territoriale, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, a mené à la prise de mauvaises décisions et eu des effets négatifs.
- Les acteurs territoriaux (premiers ministres) demeurent très présents et isolés.
- Le déficit démocratique grandissant, l'incapacité à agir à l'échelle de tous les systèmes et par-delà les frontières tous azimuts (nord-sud/est-ouest).